

UNE EXPERTISE LOCALE

Togo

Vous souhaitez dynamiser votre développement à l'international et vous recherchez un partenaire sur lequel vous appuyer pour mener à bien vos projets ? Société Générale Togo vous accompagne dans la réalisation de tous vos projets et de toutes vos transactions à l'international.

SUR LE PAYS

Le Togo est un pays favorable aux investissements :

- Producteur du pétrole en offshore et aussi du marbre, du manganèse, du calcaire, du fer mais surtout un très important gisement de phosphates représentant plus de 40% des recettes d'exportation (cinquième producteur mondial).
- Seul port en eau profonde de la sous-région (tirant d'eau de 15 mètres, le trafic conteneurisé à Lomé a doublé en trois ans pour atteindre 212 000 EVP. L'armateur MSC y a établi son hub ouest africain ; d'autres armateurs aussi tel que MAERSK, CMA CGM et PIL sont aussi présents.
- Principal hub et axe de communication favorisant les échanges commerciaux avec les pays sahéliens.
- Doté d'une zone franche dès la fin des années 1980 la réglementation togolaise concernant l'implantation en zone franche est souple.
- Un pays qui abrite le siège de plusieurs Groupes Financiers et Institutions Financières telles que la BOAD, BIDC et ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED

CARTE D'IDENTITÉ

Capitale : Lomé

Superficie : 56 785 km²

Population : 8,3 millions d'habitants

Monnaie locale : Franc CFA (XOF)

PIB/Habitant : 690 \$/hab

Taux de croissance : 0,0 %

Taux d'inflation (moyen) : 1,4 %

Solde budgétaire/PIB : -7,1 %

Balance courante/PIB : -6,3 %

Dette externe/PIB : 45 %

Rating : B par S&P et B3 par Moody's

Pôles économiques (en % du PIB) :

Agriculture 22,8 %, Services 42,7 %, Mines-Industrie 23,2 %,

Partenaires à l'export :

Burkina Faso 14,4 %, Bénin 12,0 %, Inde 11,7 %, Niger 8,9 %, Ghana 8,7 %

Partenaires à l'import :

Chine 21,8 %, France 8,1 %, Etats-Unis 6,6%, Inde 4,8 %, Pays-Bas 4,7 %, Japon 4,2 %

Fuseau horaire : UTC/GMT

Langue : français, anglais

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOGO



Société Générale Togo a ouvert en juin 2015. A l'heure actuelle, elle dispose d'une agence qui a vocation à traiter uniquement la clientèle des entreprises (grandes entreprises internationales, PME régionales et locales), les Institutions Financières et les ONG.

Société Générale Togo est la seule banque internationale présente sur la place de Lomé.

Ayant toujours développé un partenariat étroit avec ses clients à travers ses équipes expérimentées et professionnelles, Société Générale Togo axe ses priorités sur la qualité de la relation client, l'esprit d'équipe et le développement de ses activités.

Elle saura vous accompagner dans tous vos projets et opérations courantes, locales ou internationales, grâce à une offre commerciale riche adaptée à tous vos besoins.

1 SIÈGE

2 AGENCES

241 CLIENTS ENTREPRISES

41 COLLABORATEURS



Pour en savoir plus :

www.import-export.societegenerale.fr

VOS CONTACTS :

Latifath ALLI-LIGALI - latifath.alli-ligali@socgen.com

www.societegenerale.tg



OFFRES PRODUITS ET SERVICES DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOGO

BANQUE AU QUOTIDIEN

- COMPTE COURANT en monnaie locale et en devise (sous réserve de l'autorisation du Ministère des Finances)
- MOYENS DE PAIEMENTS DOMESTIQUES : virements, effets de commerce, chèques
- MOYENS DE PAIEMENT INTERNATIONAUX : opérations de change et à terme, transferts, chèques, effets de commerce, remises documentaires, crédits documentaires, lettre de crédit stand-by, garanties internationales...
- BANQUE À DISTANCE ET OUTILS DE CASH MANAGEMENT :
 - SOGECASHWEB, internet banking multibanques et multipays
 - relevés de compte fin de journée MT940 et MT942
- SALLE DE MARCHÉ REGIONALE

PLACEMENTS

- COMPTES À TERME

FINANCEMENTS

- FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION : découverts, crédit spot, crédit de campagne, escompte de papier commercial et documentaire, avance sur marché, avals, cautions sur marché et garanties financières
- FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS : crédits à moyen et long terme en monnaie locale (financement des biens d'équipement, des moyens de production de l'immobilier et des travaux d'agrandissement)
- FINANCEMENTS DE PROJETS ET SYNDICATION, FINANCEMENTS STRUCTURÉS (éventuellement en liaison avec les lignes métiers spécialisées du Groupe)

VOS QUESTIONS PRATIQUES

LA CRÉATION D'ENTREPRISE ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) est dotée dorénavant d'un Centre de Formalité des Entreprises (CFE) qui fonctionne sous la forme d'un « Guichet Unique » où sont effectuées toutes les formalités de création, modification et dissolution d'entreprise; tout dépôt de dossier de création d'entreprise est désormais traité en moins de 24 heures au CFE.

Les entreprises peuvent être constituées sous forme de SARL (capital social minimum de 1 MFCFA) ou de SA (capital social minimum de 10 MFCFA).

Une société étrangère peut disposer d'un compte de non résident. Les contraintes de fonctionnement pouvant être lourdes, il est souhaitable de se constituer en succursale. La durée d'exercice est de 2 ans maximum. A cette échéance, elle devra soit clôturer ce compte (sauf renouvellement après accord exceptionnel du Ministère de l'Economie), soit se constituer en droit togolais.

Régime des investissements étrangers : un nouveau code des investissements développe des mesures incitatives pour favoriser l'investissement industriel. Ces mesures, principalement des avantages fiscaux et douaniers, peuvent s'étaler sur une période qui peut aller jusqu'à 10 ans.

IMPORTATION DES BIENS ET SERVICES

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Togo, il est créé un Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE – TOGO). Il s'agit d'une plateforme dématérialisée accessible 24h/24 par internet (ou par réseau privé pour les acteurs majeurs) et reliant entre eux tous les opérateurs et usagers intervenant dans les opérations du commerce international pratiquées au Togo (Import, Export, Transit, Transbordement).

Tous les mouvements de capitaux entre les Etats de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sont libres et sans restriction aucune (opérations d'investissement, d'emprunt, de placement...). Les opérations à l'international sont régies par une réglementation des changes assez stricte et commune à l'UEMOA.

LE PAIEMENT ENTRE ENTREPRISES ?

En vue de l'amélioration du système de facturation et la généralisation de l'utilisation des factures au Togo, il est rendu obligatoire par la loi de finance la délivrance de facture normalisée. La facture normalisée est une facture comportant un ensemble d'éléments la rendant plus facile et reconnaissable par tout le monde.

La loi de finance dispose de l'utilisation d'instrument de paiement dans les transactions supérieures à 0,1 MFCFA. Cependant, on note une prépondérance des transactions en espèces liées au poids du secteur informel.

Une panoplie d'instruments est à la disposition des entreprises pour la réalisation de leurs transactions. La compensation des chèques et des virements est dématérialisée et automatisée tant sur le territoire national que dans l'espace communautaire, ce qui permet un traitement rapide des opérations (48h maximum).

Les paiements étrangers doivent respecter la réglementation des changes.

Société Générale Togo est à votre écoute, n'hésitez pas à demander conseil à votre contact privilégié pour réaliser vos projets à l'international.

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOGO :

Latifath ALLI-LIGALI - latifath.alli-ligali@socgen.com

Siège Social : 2983, Avenue de la Libération, Tokoin – Gbadago (72 TKG), 01 BP 5012 Lomé – TOGO ; Internet : www.societegenerale.tg